

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 1^{er} novembre 1982

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1405)

MOTIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

L'EXAMEN DES DÉPENSES MINISTÉRIELLES

L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton): Madame le Président, je propose, appuyé par le député de St. Catharines (M. Reid):

Que le président du Conseil du Trésor fasse immédiatement rapport à la Chambre de son examen des dépenses ministérielles dont a fait état le ministre des Finances dans son exposé la semaine dernière, signalant les coupures qui seront effectuées et leur incidence sur la sécurité d'emploi dans la Fonction publique, notamment dans le cas des employés surnuméraires et de ceux dont les services sont retenus pour une période déterminée, sur les modalités de leur régime de pension sur les programmes de travaux publics, les services offerts au grand public et la création d'emplois au Canada.

Mme le Président: Cette motion obtient-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

PETRO-CANADA

L'ACHAT DE LA SOCIÉTÉ BRITISH PETROLEUM

M. Gordon Towers (Red Deer): Madame le Président, en vertu de l'article 43 du Règlement, je tiens à exprimer mon opposition catégorique à l'achat de la société British Petroleum par Petro-Canada. Nonobstant les propos rassurants du ministre des Finances (M. Lalonde), cet achat au prix de 347 millions de dollars n'est qu'un autre pas de géant sur la voie du socialisme. Il va susciter de dangereuses pressions à la hausse sur les taux d'intérêt des marchés financiers. Notre balance internationale des paiements est davantage compromise par cet achat de 347 millions qui ne créera pas un seul emploi. Je propose donc, appuyé par le député de Calgary-Nord (M. Wright):

Que le ministre des Finances, s'il est vraiment convaincu que le secteur privé est le moteur de la croissance, mette un terme à ses prises de possession socialisantes, et que, si la société Petro-Canada ne sait que faire de ces 347 millions, elle rembourse les milliards de dollars qu'elle doit aux Canadiens endettés et cesse de s'immiscer dans le secteur privé.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

L'ÉCONOMIE

L'ORGANISATION D'UNE CONFÉRENCE SUR LA PRODUCTIVITÉ NATIONALE

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Madame le Président, depuis 1978, la productivité canadienne a fléchi à un rythme inquiétant, au point que nous avons maintenant les pires résultats de tous les pays industrialisés de l'Ouest. Je propose donc, avec l'appui du député de Peace River (M. Cooper):

Que le gouvernement organise une «conférence sur la productivité nationale» et que, pour mettre ce problème grave et urgent en lumière, on désigne en outre une semaine de la productivité nationale.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE SALVADOR—CONDAMNATION DES ENLÈVEMENTS PERPÉTRÉS PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ

M. Bob Ogle (Saskatoon-Est): Madame le Président, j'invoque le Règlement pour une affaire très urgente. Du 18 au 20 octobre, à San Salvador, quinze syndicalistes modérés ou leaders politiques appartenant au FDR ont été kidnappés dans la rue ou à leur travail. D'autre part, dans son rapport annuel paru la semaine dernière, Amnistie internationale signale que le gouvernement salvadorien a été incapable de donner une seule explication satisfaisante aux 555 cas d'emprisonnement relevés au cours de l'année dernière. Je propose donc, appuyé par le député de Selkirk-Interlake (M. Sargeant):

Que la Chambre condamne le recours à l'enlèvement par les forces de sécurité du Salvador, et qu'elle incite le gouvernement canadien à faire pression sur le gouvernement du Salvador afin qu'il relâche sans plus tarder les quinze personnes qui ont été enlevées.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.